

## CIRCULATION

**Rue Ludovic-Trarieux.** En raison de travaux, entre la rue Victor-Hugo et la rue Clos-Chassaing, la circulation sera interdite en tant que de besoin dans le sens entrant, la vitesse sera limitée à 30 km/h, **aujourd'hui à 8 heures jusqu'à vendredi 26 février à 18 heures.**

**Rue Lacalprenède** dans sa totalité et **rue Mosaïque.** En raison de travaux, la circulation sera interdite en tant que de besoin, une déviation sera mise en place, le stationnement sera interdit, **de demain à 8 heures jusqu'au vendredi 12 mars à 18 heures.**

**Rue de Varsovie** entre les n°1 et 3 et entre les n°21 et 25 et **place Plumancy** entre les n°15 et 17. En raison de travaux, la circulation s'effectuera en chaussée rétrécie au droit du chantier, la vitesse sera limitée à 30 km/h, **de lundi à 8 heures jusqu'au lundi 8 mars à 18 heures.**

**Rue de l'Oie et cours Michel-Montaigne** dans sa partie entre la rue de la République et la rue de l'Oie. En raison de l'installation de la Fibre, la circulation s'effectuera en chaussée rétrécie au droit du chantier, la vitesse sera limitée à 30 km/h, le stationnement sera interdit, **de lundi à 8 heures jusqu'au vendredi 5 mars à 18 heures.**

**Boulevard de Vésone** dans sa partie comprise entre la rue des Thermes et la place Francheville voie sud. En raison de la plantation d'arbres, la circulation s'effectuera en chaussée rétrécie au droit de l'Hôpital privé Francheville, **du jeudi 25 février à 8 heures au vendredi 26 février à 18 heures.**

**Rue Gambetta** au droit des n°7 et 9. En raison de l'installation de la fibre, la circulation s'effectuera en chaussée rétrécie au droit du chantier, la vitesse sera limitée à 30 km/h, **vendredi 26 février de 8 heures à 18 heures.**

## EN BREF

■ **Appel à bénévolat.** Le Secours catholique conduit des actions solidaires et conviviales : vacances collectives, accueil et écoute, jardins solidaires, ateliers créatifs, boutiques solidaires, ateliers cuisine, apprentissage du français, accompagnement scolaire, ateliers informatiques... Pour cela, l'association a besoin de bénévoles. Renseignements : 05 53 05 79 29 ou perigordagenais@secours-catholique.org

■ **CFDT.** Une permanence est proposée à la Bourse du travail, rue Bodin, le matin de 8 h 30 à 12 h 30 sur rendez-vous. En dehors de ces heures de présentiel, une permanence téléphonique est accessible au 05 53 35 70 20. La permanence juridique du lundi soir a été réorganisée à travers la prise de rendez-vous téléphonique, suivie d'une rencontre avec deux militants. Ces rendez-vous peuvent être pris à la Bourse du travail mais aussi dans les locaux de Sarlat, Bergerac et Nontron. Rens. : 05 53 35 70 20 ou ud-dordogne@nouvelle-aquitaine.cfdt.fr

## INNOVATION

# Des lunettes pour lutter contre le stress à l'hôpital

■ Un couple de Périgourdins a créé des lunettes de distraction audiovisuelle. ■ Utilisées en milieu hospitalier, elles servent d'anti-stress aux patients. ■ Les lunettes diffusent une vidéo et le casque, de la musique apaisante.

Marine PETIT

m.petit@dordogne.com

Pour faire face aux situations anxiogènes, notamment à l'hôpital, un couple de Périgourdins a conçu des lunettes qui aident les personnes à gérer leurs surcharges émotionnelles. Au départ, Kristelle Stel et Stéphane Chevenot étaient agents commerciaux dans le domaine médical. Après avoir sillonné la France avec un dispositif de lunettes anti-stress (retiré depuis du marché), le couple a décidé de lancer sa propre entreprise à Villamblard : Relax. « Le CHU de Tours a servi de centre d'essai. Ils nous ont dit ce qui allait et n'allait pas. On a travaillé notre dispositif autour du besoin », explique Kristelle Stel, fondatrice de Relax. Le besoin ? « Des lunettes et un casque qui prennent en charge des patients anxieux avant, pendant et après une opération. »

## 67 vidéos, trois thèmes différents

Les personnes hospitalisées qui pourront bénéficier de ces lunettes ont le choix entre trois thèmes d'ambiance différents. D'abord, la nature et la relaxation permettant de faire un « voyage » ; ensuite, un reportage qui donne envie de se retrouver dans des destinations de vacances ; enfin, pour les enfants, un contenu similaire à des dessins animés. Ces images sont projetées à



Grâce à ces lunettes, le patient regarde une vidéo diffusée à l'intérieur des verres. Trois thèmes de courts-métrages sont au choix selon les goûts de la personne hospitalisée. PHOTO RÉMI PHILIPPON

l'intérieur de l'écran des lunettes, et le casque sur les oreilles permet d'être en immersion complète. « Le programme est sélectionné par le patient qui choisit, s'il le veut, le casque et les lunettes, ou simplement le casque », complète-t-elle.

Un port USB est également présent sur la machine si l'utilisateur ou l'hôpital souhaite diffuser une vidéo en particulier.

Le médecin est, quant à lui, équipé d'un petit écran pour savoir où en est le film. Il peut également ajouter un discours au sein du film pour converser avec le patient « sans casser la bulle d'apaisement dans lequel il est transporté ». Le praticien peut monter ou baisser le son de la vidéo pour dialoguer, même lorsque le malade est dans un état hypnotique.

Les vidéos durent entre 15 à 25 minutes « et sont une distraction positive ». « Il s'agit d'envoyer au cerveau et au corps du positif. Un patient se réveille comme il a été endormi », assure-t-elle.

« Lors d'une anesthésie locale ou générale, les médecins insèrent moins de drogue de confort au patient. Lors d'essais à Arcachon,

on a remarqué qu'ils diminuaient de 80 % l'injection de ce produit pour apaiser les malades. Le patient est donc moins de temps en salle de réveil et c'est intéressant pour le modèle économique de l'hôpital », ajoute Stéphane Chevenot, cofondateur de Relax.

## Un dispositif français pour les hôpitaux

Le couple en est fier : le dispositif est français. « Les lunettes sont conçues à Grenoble, le casque à Saint-Étienne, le bureau d'études est en Nouvelle-Aquitaine et les cartes électroniques en Corrèze », énumère Kristelle Stel. Les bureaux pour concevoir le dispositif sont, quant à eux, à Villamblard près de Vergt.

Les lunettes Relax sont déjà présentes à Tours « au service cardiologie, aux brûlés et c'est en passe d'être mis en place aux ambulatoires », ajoute-t-elle.

Elles sont aussi utilisées à Bordeaux, à l'hôpital cardiologique du Haut Lévéque. Prochainement, la clinique Saint-Joseph d'Angers équipera également son service cardiologie.

« Ces lunettes sont comme une paire classique, elles ne dépassent pas du bout du nez. Ce qui ne gêne pas les manœuvres du médecin, ajoute la fondatrice de Relax. Le problème de nos concurrents qui utilisent des lunettes 3D, est que le médecin est obligé de changer son geste car le casque est encombrant. Ici, les montures fines ne gênent pas. »

Cette dernière souligne également l'avantage de la 2D à la 3D. La 2D n'induit pas le mouvement, le patient ne bouge pas contrairement face à des images en 3D. « Le système n'est également pas nocif pour les enfants de moins de 13 ans. Quand on propose un produit, il faut prendre en compte toutes les recommandations de sécurité », assure-t-elle.

Ces lunettes sont vendues ou louées aux hôpitaux. « Ça coûte environ 8 € par jour pour un établissement, pour huit à dix patients quotidiens », détaille Stéphane Chevenot. La machine a une autonomie de dix heures et est désinfectable après chaque personne hospitalisée.

Relax est également membre de l'association French Tech Périgord Valley qui réunit des entrepreneurs innovants du département.

## Relax intègre un programme de soutien

Durant dix mois, onze start-uppeuses de Nouvelle-Aquitaine intègrent le programme de soutien au développement de l'entrepreneuriat au féminin d'Orange #FemmesEntrepreneuses. De l'accompagnement, des formations, du coaching et de la mise en réseau sont au programme depuis le début du mois. « Nous avons participé à un appel à candidatures, détaille Kristelle Stel, fondatrice de Relax. On a expliqué notre projet et Orange a décidé de nous accompagner. » Pendant sa première réunion, la

Périgourdine « a constaté un vrai suivi de leur part. Il n'y a pas d'argent en jeu mais ils nous mettent en relation et nous proposent du coaching d'entreprise pour que l'on communique et s'orientent mieux. Nous n'avons commencé que début février, c'est encore tout nouveau ».

Grâce à ce programme, Relax devrait « sortir de l'ombre. On a leur visibilité donc on devrait avoir des hôpitaux adhérents à notre projet plus rapidement », espère Kristelle Stel. Pour la troisième année consécutive, Orange accompagne une centaine de femmes en France.



Pendant que le patient se relaxe avec les lunettes de distraction et le casque, le médecin peut paramétrer la machine via un écran.